

## Assemblée Générale du 27 juin 2018 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

**Paris, 6 juin 2018 – 18h00 CET** - Pixium Vision (FR0011950641 - PIX), société qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Mixte de la Société se tiendra le mercredi 27 juin 2018, à 9 heures au siège social de Pixium Vision, 74 rue du faubourg Saint Antoine à Paris (75012).

L'avis préalable comprenant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au BALO n°62 (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) en date du 23 mai 2018 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 11 juin 2018.

Les informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte et visées à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont consultables à compter de ce jour sur le site internet de Pixium Vision à l'adresse suivante : [www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com), rubrique « Investisseurs », « Assemblée Générale ».

Tout actionnaire peut, par ailleurs, demander l'envoi des documents et renseignements visés par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce auprès de la Société.

Les actionnaires pourront également prendre connaissance des documents (dont le document de référence) au siège social de la Société situé 74 rue du Faubourg Saint Antoine à Paris (75012) pendant un délai de 15 jours précédent l'Assemblée générale.

## Contacts

### Pixium Vision

Didier Laurens, CFO  
[investors@pixium-vision.com](mailto:investors@pixium-vision.com)  
+33 1 76 21 47 68  
@PixiumVision

### Relations Presse : Newcap Media

Annie-Florence Loyer - [afloyer@newcap.fr](mailto:afloyer@newcap.fr)  
+33 1 44 71 00 12 / +33 6 88 20 35 59  
Léa Jacquin - [ljacquin@newcap.fr](mailto:ljacquin@newcap.fr)  
+33 1 44 71 20 41

## À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer une partie de leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation. Après avoir obtenu le marquage CE pour un premier système de vision bionique, IRIS®II, Pixium Vision conduit, en France, une étude clinique de faisabilité avec PRIMA, son implant de nouvelle génération sous-rétinien miniaturisé et sans fil, chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne liée à une forme atrophique de Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que l'Institut de la Vision à Paris, l'Université Stanford en Californie, le Moorfields Eye Hospital de Londres et l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone. La société est certifiée EN ISO 13485. Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance

Pour plus d'informations :  <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur  [@PixiumVision](#);  [www.facebook.com/pixiumvision](#)

 [www.linkedin.com/company/pixium-vision](#)



Pixium Vision est coté sur Euronext (Compartiment C) à Paris  
ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX

Pixium Vision est intégré à l'indice Euronext CAC All Shares

Les actions Pixium Vision sont éligibles PEA-PME et FCPI

## Avertissement :

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 mars 2018, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Pixium Vision ([www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com)). IRIS® est une marque déposée de Pixium-Vision SA*